

ESV : Pas de chef d'embarquement sous qualifiés en gare de Lille Flandres !

Les Syndicats exécution et UFCM CGT lillois ont déposé une DCI auprès du directeur de l'ESV car alertés par des agents de la vente inquiets d'être convoqués en formation pour tenir des postes de Chef embarquement. Ces postes sont tenus par des agents de maîtrise. A noter qu'aucune information n'avait été faite aux représentants du personnel ...

Sans intervention de notre organisation syndicale, les cheminot-e-s se voyaient mal refuser cette formation ainsi que les tenues de poste.

Lors de la négociation de cette DCI, les arguments de notre délégation ont suffi pour faire reculer la direction !

En effet, il n'est pas dans nos habitudes à la CGT d'accepter que les agents ne soient pas reconnus et rémunérés en fonction des compétences et responsabilités exigées par le poste tenu.

La direction déclare être en difficulté pour tenir les postes depuis quelques temps, du fait des dernières réorganisations. Autre argument patronal pour expliquer ces difficultés : deux agents du service sont élus au CSE. Nous avons rappelé à la direction qu'il y avait des élus et mandatés avant le 1^{er} janvier 2019 et en bien plus grand nombre dans l'établissement.

La délégation a donc revendiqué la création d'un poste
de qualification D supplémentaire à la réserve.

La direction n'y est pas opposée et avoue y avoir songé également.

En attendant, la direction s'engage à mettre en place rapidement un *renfort* de qualification D à la réserve.



**CONTRE L'ISOLEMENT ET
L'INDIVIDUALISATION**

**LA MEILLEUR SOLUTION
RESTE LA SYNDICALISATION**